

Commission Territoriale Seine-Aval

BRÈVE

réunion du 18 février 2020

18 membres de la COMITER Seine-aval ont participé à cette réunion, en présence également du Secrétaire Général de la Préfecture de Seine-Maritime.



Le Président a ouvert la réunion en honorant la mémoire de M. ALBANEL, représentant de la petite hydroélectricité au comité de bassin et membre de la COMITER.

Information sur les résultats des suivis menés par l'agence de l'eau Seine-Normandie suite à l'incendie des usines Lubrizol et NL Logistique

L'agence de l'eau s'est impliquée dans l'évaluation des impacts environnementaux de l'incendie en adaptant les suivis qu'elle mène dans le cadre de la DCE. Les résultats de ces suivis réalisés en octobre sur la Seine, les cours d'eau et les captages situés sous le panache de fumée ont été présentés à la COMITER. Pour ces suivis, qui représentent 11 372 résultats d'analyses, seuls quelques dépassements des historiques connus (métaux, HAP, dioxines) ont été relevés, mais toujours sous les seuils sanitaires AEP. Les dépassements mettent donc en évidence une pollution des milieux aquatiques, mais dont il est difficile de démontrer le lien ou non avec l'incendie Lubrizol et NL Logistique

Le Secrétaire Général de la Préfecture a transmis les remerciements du Préfet à l'agence de l'eau pour sa participation à la clarification du débat public sur les suites de l'incendie de Lubrizol et de NL Logistique.

La COMITER a soulevé la question des précautions à prendre pour la dépollution de la darse aux bois en raison des risques de remise en suspension de polluants, y compris historiques, et a insisté sur la nécessité d'évaluer les impacts possibles en baie de Seine (poissons, coquillages).

Projet de SAGE des 6 vallées

L'avis du comité de bassin est attendu sur le projet de SAGE des 6 vallées en vue de son approbation. Afin de préparer cet avis qui sera pris par la COPTATI par délégation du comité de bassin, la COMITER Seine-Aval a examiné le projet de SAGE dont la présentation a été faite par son Président et analysé les documents constituant le SAGE. La concertation a été au cœur de la démarche d'élaboration du SAGE avec la tenue de groupes de travail associant des acteurs au-delà de la CLE et la tenue de réunions publiques d'information ainsi que la réalisation de classes d'eau d'élus sur le territoire.

Quelques dispositions emblématiques ont été présentées en détail telles que :

- l'amélioration des suivis de la qualité des eaux en recherchant des molécules complémentaires aux suivis classiques,
- l'extension, au-delà des seuls captages prioritaires, des démarches de délimitation des AAC et de mise en œuvre de programmes d'actions au-delà de la réglementation,
- la cartographie des zones d'érosion potentielles jointe au PAGD comme outil d'aide à la décision pour accompagner une politique volontariste relative aux prairies permanentes (préservation ou compensation sur site).

La COMITER a reconnu l'importance du travail réalisé et a salué la concertation avec la profession agricole qui a validé le diagnostic et les propositions d'actions notamment en matière d'herbages, tout en demandant un accompagnement des agriculteurs concernés pour maintenir une économie agricole viable sur le territoire.

Les remarques en séance ont porté sur le niveau d'ambition du SAGE et la prise en compte des objectifs du futur SDAGE et de l'adaptation au changement climatique.

Après avoir vérifié la compatibilité du SAGE avec le SDAGE en vigueur et la cohérence du SAGE des 6 vallées avec les SAGE voisins, la COMITER a adopté à l'unanimité l'analyse proposée pour la COPTATI.

Présentation de l'état des lieux 2019

Suite à l'adoption à l'unanimité de l'état des lieux 2019 du bassin Seine-Normandie par le comité de bassin le 4 décembre 2019, l'état des lieux à l'échelle du territoire Seine-Aval a été présenté à la COMITER en soulignant les spécificités de son territoire telles que le littoral, l'estuaire de la Seine, l'importance de la ressource en eau souterraine dans la production d'eau potable.

Pour l'état écologique des masses d'eau superficielles, l'essentiel des déclassements est dû aux invertébrés et aux diatomées, au diflufenicanil, au phosphore et au carbone organique.

L'hydromorphologie reste la cause principale de risque de non atteinte du bon état en 2027 sur le territoire Seine-aval (78 % des masses d'eau superficielles), suivie par les produits phytosanitaires (32 %) et les macropolluants ponctuels (23 %).

Sur les 3 masses d'eau côtières, 2 sont aujourd'hui au bon état, la troisième est en état moyen. Les 4 masses d'eau estuariennes présentent quant à elles des états dégradés moins que bons.

La qualité des eaux souterraines représente un enjeu majeur pour le territoire Seine-Aval dans la mesure où l'ensemble de la production d'eau potable du territoire provient des eaux souterraines (sauf 1 prélèvement dans l'Eure). Considérant l'augmentation du nombre de masses d'eau en RNAOE 2027 sur le plan quantitatif par rapport au nombre de masses d'eau en mauvais état aujourd'hui, une vigilance particulière doit être portée sur les impacts des prélèvements sur les eaux souterraines.

La qualité chimique des eaux souterraines est déclassée principalement par les nitrates diffus (bande côtière du Pays de Caux et sud-est de l'Eure et de l'Eure-et-Loir) et les pesticides (intégralité du territoire), et quelques déclassements par des polluants industriels historiques.

A l'issue de la présentation, la COMITER a fait part de ses inquiétudes face aux échéances 2027 qui sont désormais très proches ; et notamment en matière de contaminations chimiques rémanentes et a rappelé que la baie de Seine, exutoire du bassin, était soumise à de fortes pressions qu'il convenait de maîtriser. Ainsi, le niveau d'exigence doit rester fort, notamment en matière de nitrates diffus pour limiter les phénomènes d'eutrophisation sur le littoral qui impactent les usages. Les conséquences du changement climatique doivent également être prises en considération, en anticipant la réduction des débits et la moindre dilution des polluants en Seine notamment.